

EDITORIAL

En cette veille de fête nationale, l'assemblée nationale a voté la poursuite de la guerre contre Kadhafi ce 12 juillet. Et nous finançons, armons une insurrection. Au demeurant, cela n'est pas choquant pour une puissance militaire crédible.

Le président de la République est en Afghanistan pour annoncer un retrait partiel de forces françaises dont on peut se demander si c'est cela est bien raisonnable. Soumettre une stratégie militaire à une stratégie politique et électorale, certes conforme aux règles de la démocratie, n'est pas un bon message.

Savoir finir une guerre comme l'a exprimé le président de la république en Afghanistan veut dire aussi que le sang versé et l'argent dépensé aient un retour sur investissement et ne donnent pas au soldat le sentiment de n'avoir été qu'un faire-valoir politique.

La guerre ne doit pas non plus répondre à un calendrier politique pour ne pas démobiliser les soldats qui risquent leur vie justement pour une politique et une certaine idée de la République.

Ceci écrit, l'année qui suivra cette trêve estivale sera riche d'incertitudes. Qui sera le chef des armées car c'est bien cela qui nous préoccupe. La communauté de défense et la France ont besoin d'un chef des armées crédible. Pour l'instant, aucun ne semble bien crédible, plus préoccupé par des questions intérieures et une méconnaissance, sinon parfois un certain mépris du soldat. Celui-ci pourtant est le garant de la pérennité de la France et de ses valeurs.

Bonnes vacances à tous et rendez-vous en septembre.

Le président

Sommaire

LA BI-NATIONALITE.....	1
<i>Les coups de gueule !.....</i>	<i>3</i>
<i>Les coups de cœur !.....</i>	<i>4</i>
<i>Les rumeurs fausses et vraies sur la Défense</i>	<i>4</i>
<i>Morts pour la France.....</i>	<i>5</i>
<i>Brèves</i>	<i>5</i>
<i>Dans la presse</i>	<i>6</i>
<i>Question parlementaire choisie. Afghanistan. Missions. Bilan.....</i>	<i>8</i>

LA BI-NATIONALITE

Les débats sur la bi nationalité ont animé nos responsables politiques et l'hémicycle de nos députés. Les discussions se sont orientées principalement vers la bi nationalité des musulmans vivant en France. Rien de bien nouveau en fin de compte. Il est vrai que par le passé, nous avons vu des français d'origine algérienne siffler la Marseillaise, dont certains d'entre eux pouvaient être des binationaux. C'étaient à l'occasion d'un match France-Algérie. Un réveil brutal sur l'état de notre société. Mais cette bi-nationalité est-elle la plus dangereuse, si danger il y a ?

Le discours des politiques

La grande majorité des Français naissent et meurent avec leur seule nationalité. D'autres pour différentes raisons sont français et possèdent une deuxième nationalité. En Europe la bi nationalité est plus limitée entre européens parce que plus difficile à acquérir, que pour un « non européen » qui veut devenir un citoyen de l'Union. Etre binational d'origine « hors européenne » reviendrait à prendre le meilleur d'un côté pour rejeter le mauvais de l'autre sans pour autant le renier. Une solution de facilité sans réelle contrainte.

Les lois sont là pour protéger la liberté de ces nouveaux européens, malgré une prise de position différente entre les « pays d'accueil ». La France est en droit d'attendre des Français naturalisés qu'ils maîtrisent bien sa langue, son histoire, sa culture, etc.



Deux passeports pour un double citoyen

Les conflits et les binationaux

Nous sommes là dans le débat des politiques qui occulte la perversité la plus inadmissible. Celle qu'entreprendrait des binationaux, des Français qui portent un uniforme étranger et qui n'hésiteraient pas à combattre contre des Français ou contre d'autres binationaux ayant la nationalité française.

Est-ce un constat d'un autre âge, qui n'a pas lieu d'être depuis que la France n'est plus en guerre ? Mais est-elle vraiment une Nation en paix ? Les différentes opérations en Afrique, l'Afghanistan, la Libye ne sont-elles pas des conflits armés pouvant être qualifiés pour certaines de guerre ? Bruno Bochnakian, avocat au barreau de Toulon et spécialisé dans le droit des étrangers, explique qu'à « l'origine, la bi-nationalité était abordée sous l'angle des guerres. Les Etats refusaient la bi-nationalité car ils se demandaient dans quel camp les binationaux seraient en cas de conflit. C'est une préoccupation extrêmement éloignée des Etats aujourd'hui ». C'est à ce niveau que nous avons oublié qu'il existe encore des guerres de par le monde et qui peuvent opposer des Français binationaux entre eux dans des camps différents et leur donner ainsi le « droit de s'entre-tuer ». C'est là, le cas le plus pervers mais qui peut atteindre un droit encore plus inadmissible, celui d'un binational servant dans une armée étrangère et combattant contre la France. Est-ce illégal pour un Français de combattre sous uniforme étranger contre l'armée française ?

Des situations qui n'ont pas été abordées par nos politiques parce que la France n'est pas en guerre malgré sa centaine de tués « morts au combat » et de ses quelque mille cinq cents blessés durant ces dix dernières années. Aucune étude n'a été menée sur le sujet bien qu'il existe des cas connus qui devraient logiquement intéresser la justice française. Le flou juridique existe bien tout en rappelant néanmoins que la France autorise la double nationalité mais ne la reconnaît pas explicitement. Cela veut dire la France reconnaît la nationalité à un moment donné en fonction de la nationalité dont son porteur se prévaut dans un pays donné. Le Français qui choisi de se présenter avec son autre nationalité doit être traité comme tel.



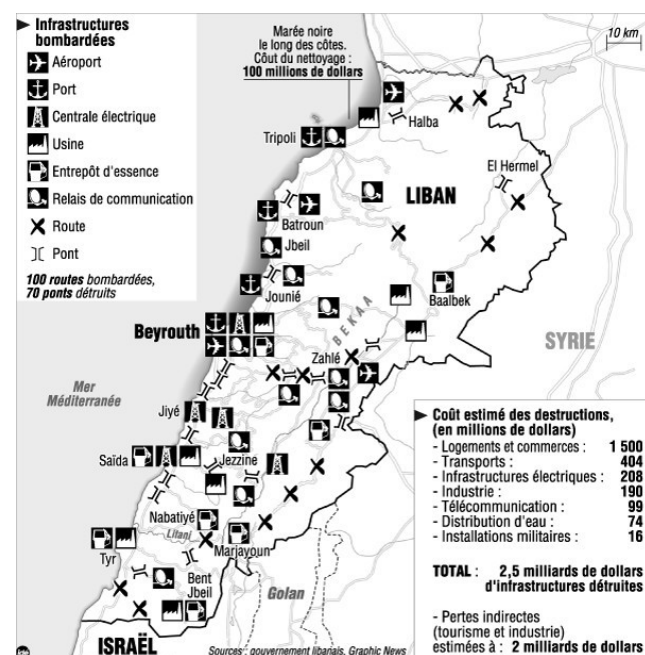
Combien de bi-nationaux – français - se sont engagés dans des combats contre des Français et qui auraient pu être ainsi déférés pour meurtre devant la loi française ?

avait pas de Français dans le camp de l'ex Président Laurent Gbagbo et qu'ils n'ont pas pris les armes contre les militaires français. Mais les cas les plus

flagrants de binationaux qui pourraient être incriminés, sont ceux qui ont opposés l'Etat d'Israël avec le Liban.

Le conflit israélo-libanais de 2006

En Israël, les personnes de confession juive qui n'ont pas la citoyenneté israélienne peuvent faire leur service militaire en Israël. Ils sont toutefois à considérer comme des binationaux. Un français qui revêt l'uniforme israélien est donc soumis aux décisions des politiques de ce pays et il n'a pas à choisir ses ennemis qui lui sont désignés. Comme tout militaire, il est préférable qu'il adhère aux ordres qu'il reçoit. Le nombre de Français juifs qui choisissent d'émigrer vers Israël chaque année et qui deviennent des binationaux pouvant participer à la défense de l'Etat hébreux est estimé à 2 000. Combien de binationaux franco-israéliens ont participé au conflit israélo-libanais de 2006 ? Sans remettre en question la légitimité de l'Etat d'Israël à son « droit de se protéger » contre le Hezbollah, il est à rappeler que l'opération en territoire libanais a coûté la vie à plus de 1 000 civils dont 30% d'enfants de moins de 12 ans et une majorité des infrastructures du pays ont été détruites ainsi que de nombreux quartiers résidentiels.



Bilan de la guerre de 2006

Parmi les victimes libanaises, combien étaient françaises ? Parmi les 118 militaires israéliens tués, combien étaient français ? Vingt quatre pays étrangers ont compté près de 66 de leurs ressortissants tués. Aucune perte française n'est à déplorer dans un pays où les binationaux franco-libanais sont nombreux.



Combien de binationaux de part et d'autre ?

En 2006, l'Australie évaluait à 25 000 le nombre de ses résidents au Liban, dont la plupart possèdent la double nationalité. La France presque autant, pour un pays de la taille de deux départements français dans lequel le réseau des écoles à programmes français est très dense. Un communiqué du MAE dès le début des combats peut nous renseigner approximativement sur ce nombre de binationaux présents au Liban : « Le [ministère français des Affaires étrangères](#) demande à tous les ressortissants français de « signaler leur présence à l'Ambassade ou au Consulat général de France à Beyrouth ». 17.000 Français, dont une grande majorité de binationaux résident dans l'ancien protectorat, auxquels s'ajoutent environ 4.000 à 6.000 touristes de passage (combien de binationaux parmi les touristes ?)

Des militaires libanais ou israéliens, des binationaux ayant la nationalité française se sont très certainement affrontés et entretués, ou ils ont tués des civils français en toute légalité vis-à-vis du droit français. C'est une ineptie qui se renouvellera dans d'autres Etats, dans d'autres guerres à venir.

Les limites de la tolérance

La binationalité est peut-être une **richesse** pour la France mais la **tolérance** a des limites. Elles sont fixées par l'utilisation des avantages accordés par la bi nationalité et ne doivent pas permettre à des Français de se dresser les uns contre les autres sous prétexte de servir un autre pays. Les autorités françaises ne devraient pas reconnaître ces « **Français indignes** » à partir du moment ils servent un drapeau autre que celui de la France. Dès que le binational revendique son appartenance à l'armée de sa deuxième nationalité, il devrait en prendre les devoirs et droits ainsi que les risques,

sans se retourner vers la France en cas de problème. Le flou juridique sur les binationaux, militaires dans une armée étrangère pouvant desservir sous quelque forme que ce soit les intérêts de la France, devrait faire l'objet d'un projet de loi visant à encadrer ces particularités de nationalités.

Au nom de l'**équité** entre Français et dans l'intérêt de la **cohésion** de la Nation française.

La rédaction

Les coups de gueule !

Le droit d'ingérence, et demain ?

La sécurité a été renforcée en banlieue parisienne, dans le secteur situé à la limite de Gennevilliers et d'Asnières-sur-Seine, dans les Hauts-de-Seine, où une adolescente de 15 ans s'est faite violée il y a trois jours par une bande de jeunes incontrôlés d'origine inconnue.

A Villiers-le-Bel durant quatre jours des voitures ont été incendiées et deux postes de police saccagés, une vingtaine de policiers et de pompiers blessés. La situation est restée très tendue à une vingtaine de kilomètres au nord de Paris, jusque tard dans la soirée, après la mort accidentelle dans l'après-midi de quatre adolescents qui manifestaient contre les mesures de sécurisation prises par le ministre de l'intérieur et d'un policier qui a rejoint la foule des émeutiers.

Quatre objectifs sont visés depuis le début des événements dans la banlieue-Est de Paris: les forces de l'ordre qui comptent de nombreux blessés, les transports publics qui sont maintenant au mains des émeutiers, les [zones franches](#) (zones industrielles ou commerciales censées embaucher prioritairement dans les quartiers dits populaires), ainsi que les représentants de l'Éducation Nationale dont une dizaine de professeurs sont pris en otages dans un lycée du **Blanc-Mesnil**.

La communauté internationale désapprouve l'emploi des militaires (les gendarmes mobiles) pour rétablir l'ordre accusant la France d'utiliser des produits chimiques (du lacrymogène). Le journal américain CNN présente la carte de la France avec les principales villes en flammes. La résolution 4981, autorise les grandes puissances à un droit d'ingérence pour protéger la population civile des banlieues et demande la destitution du Président de la République française. Depuis 2032, la France n'étant plus membre permanent du

Conseil de sécurité, elle se trouve dans l'impossibilité de prouver sa bonne foi...

Réveillons-nous ! C'est une fiction ! Mais la Guerre en Libye est une réalité...



Carte de CNN sur les émeutes en France de 2006

Les otages en Afghanistan

« C'est le soulagement général suite à l'annonce de la libération des deux otages français, Stéphane Taponier et Hervé Ghesquière, en Afghanistan ainsi que celle de leurs accompagnateurs ». Souhaitons que le prix de cette libération n'aura pas été à la hauteur de l'irresponsabilité dont ces journalistes ont fait preuve au mépris de toutes les consignes de sécurité. D'autres inconscients pourront renouveler l'aventure puisque c'est avec une impunité totale que l'on peut compter sur les Institutions de la République pour les sortir d'une situation dramatique et en faire des héros. Dommage que nos militaires fauchés par les balles ennemies ne font pas autant parler d'eux dans les médias. Où sont les héros ?

Les coups de cœur !

Un couple d'exception réuni

Derrière chaque grand homme se cache une femme, dit un proverbe. Tel aura été le cas de **Gabrielle Bigeard**, la veuve du général, qui vient de s'éteindre, le 4 juillet au soir, à l'âge de 91 ans.

Née le 5 décembre 1919 à Toul dans une famille modeste (son père n'a pas survécu aux séquelles d'un gazage au cours de la Guerre 1914-18), Gabrielle Grandemange épouse, en 1942 celui qui deviendra le général Bigeard. Depuis la mort du général, le 18 juin 2010, et afin de perpétuer la mémoire et l'œuvre de ce dernier, Gaby et Marie-France, la fille unique du couple, ont créé, en juin dernier, la fondation « Général Bigeard » en partenariat avec la Fondation de France.



L'aide à la reconversion des militaires

Un site internet mérite l'attention des militaires. <http://www.emploi-securite-surete.com/ac-accueil-emploi-securite-surete.php>

« Nous voulons par cette rubrique, participer à l'effort entrepris par les institutions de l'Etat, mettre notre savoir-faire et notre réseau professionnel au service de tous les militaires et policiers cherchant une formation et un emploi dans les métiers de la sécurité. Ces métiers de la sécurité dans les domaines de l'Hygiène Sécurité Sûreté Environnement (HSSE) sont accessibles à tous les niveaux scolaires et ils permettent d'évoluer professionnellement. Que votre projet professionnel soit de devenir un agent de sécurité, un chef de service incendie, un responsable HSSE, un consultant, un assureur, un directeur de société, etc. vous y avez votre place quelque soit votre grade.

Informations pratiques, conseils, astuces, témoignages d'anciens de tous les grades et de chefs d'entreprises, seront autant de points traités mensuellement pour aider un militaire ou un policier à trouver sa voie dans un monde professionnel qui ne reconnaît pas toujours à sa juste valeur les qualités de ceux qui ont servi la Nation ». Il fallait OSER le dire !

Les rumeurs fausses et vraies sur la Défense

Internet permet aujourd'hui de nombreuses informations ou désinformations auxquelles nous ne pouvons au premier abord qu'accorder du crédit. Cette rubrique a pour vocation de vérifier les différentes rumeurs concernant non seulement les forces armées mais aussi ce qui touche les Armées et leur lien avec la Nation. Les réactions politiques suite aux rumeurs hier sur le président de la République, sur Martine Aubry aujourd'hui et tant d'autres montrent que la problématique de la rumeur est réelle en démocratie.

Défilé de troupes algériennes à Paris en 2012 ?

Depuis des mois, la rumeur courait sur un éventuel défilé de l'armée algérienne sur les Champs-Élysées en 2011 ou en 2012 en raison de la commémoration éventuelle de la fin de la guerre d'Algérie. L'association des amis du général de Vassoigne a adressé un courrier à la présidence de la République pour en avoir le cœur net.

L'état-major particulier a répondu par un courrier du 27 avril 2011 que cela n'était pas envisagé jusqu'aux élections de 2012. Après cette date, le thème dépendra du futur président de la République. Il faudra donc rester vigilant. On ne sait jamais !

Morts pour la France

Le lieutenant Matthieu Gaudin du 3e régiment d'hélicoptères de combat (3e RHC) d'Étain est décédé des suites de ses blessures à l'hôpital militaire américain de Bagram. Les conditions météorologiques étaient très dégradées lorsque l'hélicoptère Gazelle, s'est écrasé. Les membres de l'équipage ont été récupérés par une équipe de secours de la coalition et hélicoptérés vers un hôpital militaire.



Un caporal du 35ème Régiment d'Infanterie de Belfort s'est, mortellement blessé avec son arme. A l'âge de 18 ans, le jeune Lionel Chevalier, originaire de Saint-Pol-sur-Mer, décide de s'engager au sein du 35e RI de Belfort en mars 2005. A l'issue de sa formation initiale, il est nommé soldat de 1ère classe en janvier 2006. Dans la foulée, il participe à sa première opération extérieure, en Centrafrique, dans le cadre de l'opération Boali.



Un militaire français a péri lors d'une mission en Afghanistan. Chasseur de 1^{ère} classe du 1er

régiment de chasseurs parachutistes de Pamiers, en Ariège, il a été tué par les tirs des insurgés afghans, d'après l'Elysée. Il s'agit du troisième soldat tué au mois de juin et du 63ème depuis le début du conflit en 2001.



Les autorités françaises ont annoncé ce lundi 11 juillet 2011 la mort d'un soldat en Afghanistan, abattu par un tir accidentel fratricide. C'est le 64e militaire tricolore décédé en Afghanistan.

Brèves

Soutien à nos blessés et aux familles

Le samedi 9 juillet 2011, l'ensemble vocal de l'école polytechnique et l'orchestre principal de l'armée de terre se sont produits en la cathédrale Saint-Louis des Invalides au profit des blessés et disparus en opérations.

Ils ont interprété magnifiquement le requiem de Mozart qui nous est si cher devant une assemblée attentive et généreuse en présence du général Irastorza, chef d'état-major de l'armée de terre et le général de corps d'armée Dary, gouverneur de Paris.

Spiritualité en cette cathédrale des soldats aux murs couverts de gloire et ornée des drapeaux pris à l'ennemi, rigueur militaire et amour de l'art de ces officiers polytechniciens ont fait de cette troisième répétition un vrai moment de plaisir pour une juste cause.

Conseil supérieur de la réserve militaire

Par arrêté du ministre de la défense et des anciens combattants en date du 22 juin 2011, le contre-amiral de Roquefeuil est nommé secrétaire général du Conseil supérieur de la réserve militaire à compter du 1er août 2011 pour une durée de deux ans.

Afghanistan : cérémonie de transfert d'autorité du commandant des forces de Gendarmerie

Le 3 juillet 2011 à 18h, sur la place du Maréchal Leclerc du camp de Warehouse à Kaboul, le

colonel Faure, commandant le contingent national France, a présidé la cérémonie de transfert d'autorité du commandant des forces de Gendarmerie entre le colonel Quenelle et le colonel Jockers.

A quelques jours de son retour en France, après un an passé en Afghanistan, le colonel Quenelle a salué *l'engagement des troupes françaises de gendarmerie qui remplissent leur mission avec courage et dévouement*. Présent à la cérémonie le général Zmarai commandant *l'Afghan National Civil Order Police* (ANCOP) a salué *l'importance et les enjeux de la formation des forces de police afghanes assurée par les gendarmes français*.

Arrivé en mai 2009 en Afghanistan, le détachement français de gendarmerie aujourd'hui 190 hommes, répartis en trois éléments, dont la mission est d'assurer la formation et d'accompagner sur le terrain les forces de police afghanes.

Un premier groupe d'une trentaine de gendarmes est déployé à Mazar-e-Sharif dans la province du Balkh, pour former l'ANCOP, la police responsable du maintien de l'ordre dans les zones rurales. Un second composé de cinq POMLT, Police Operational Mentoring and Liaison Team accompagnent les unités de police afghane sur le terrain. Enfin, un autre groupe d'une quarantaine de gendarmes forme les futurs sous-officiers de la police nationale afghane dans la province du Wardak à *l'Afghan National Police Training Center*, sous commandement français.

L'objectif du détachement français en 2011 est d'assurer l'enseignement initial de 3000 policiers afghans.

Dans la presse

***Afghanistan : l'aide américaine encourage « dépendance et corruption »
Le Monde du 10 juin 2011***

Les Etats-Unis ont versé à l'Afghanistan 19 milliards de dollars (13 milliards d'euros) au titre de l'aide civile depuis 2001. Près de 80 % des fonds sont attribués à des projets à court terme. Selon le Washington Post, 100 000 dollars sont versés tous les mois aux responsables provinciaux pour l'amélioration de la gouvernance. Le montant global (avec dépenses militaires) s'élève à 130 milliards de dollars annuels.

Les spécialistes des opérations de maintien de la paix savent depuis des années que toute aide a des

effets pervers. Les Américains semblent avoir fait cette découverte, mercredi 8 juin, à l'occasion de la publication d'un rapport du Congrès sur l'impact des 19 milliards de dollars dépensés entre 2002 et 2010 pour stabiliser l'Afghanistan.

Toutes les chaînes de télévision ont consacré une large place au rapport établi au terme de deux ans d'enquête par l'équipe démocrate de la commission des affaires étrangères du Sénat. Selon ce rapport, l'aide américaine encourage " la dépendance et la corruption ".

L'étude porte sur les millions qui ont été déversés sur les zones « pacifiées » par les forces de l'OTAN, en vertu de la stratégie du général David Petraeus de « nettoyer et tenir » le terrain. Elle dénonce « l'insécurité, la misère, les faibles capacités locales, et la corruption généralisée » comme des obstacles à une juste répartition des fonds. Le rapport conclut que « les programmes de stabilisation n'ont pas fait la preuve qu'ils entraînent la stabilité en Afghanistan ».

Remise en question

Les conséquences « imprévues » nées du fait d'« injecter de vastes sommes d'argent dans une zone de guerre », ne peuvent être « sous-estimées », indique le texte. Il regrette, par exemple, que les forces internationales paient des salaires exorbitants (dix fois plus élevés que les salaires afghans), au risque de priver les ministères afghans de personnels qualifiés. Selon la Banque mondiale, 97% du produit intérieur afghan est lié aux dépenses de la communauté internationale.

Le rapport du Sénat a été publié alors que le débat sur la stratégie en Afghanistan a repris à Washington, sur un ton plus vif encore qu'en décembre 2009, quand le président avait décidé d'envoyer 30 000 soldats en renfort. Le fait que la figure emblématique de l'intervention, Oussama Ben Laden, a été tuée, contribue à la remise en question. Comme l'a dit M. Obama dans une interview à Heart TV, « une bonne partie de notre mission a été accomplie ».

Cette fois M. Obama semble donner des signaux en faveur d'une réduction des troupes plus significative qu'annoncée. L'influent sénateur démocrate Carl Levin a évoqué une diminution de 15 000 soldats. Comme en décembre 2009, Robert Gates et Hillary Clinton penchent pour un retrait « modeste ». Mais leurs positions dans le gouvernement sont aujourd'hui différentes,

notamment pour le secrétaire à la défense, M. Gates, qui va quitter ses fonctions.

En revanche, la position de Joseph Biden, le vice-président américain, consistant à s'occuper moins de contre-insurrection que de contre-terrorisme à la région frontalière avec le Pakistan, semble avoir gagné des adeptes.

Corine Lesnes

Les erreurs de jugement de la guerre en Afghanistan, le Monde du 5 juin 2011

Le diplomate britannique Sherard Conper-Coles critique les choix des Etats-Unis. Sir Sherard Conper-Coles a été ambassadeur britannique à Kaboul de 2007 à 2009 avant d'occuper, jusqu'en 2010, les fonctions de représentant spécial pour l'Afghanistan et le Pakistan auprès du ministre des affaires étrangères de son pays.

Il vient de publier un ouvrage, Cables from Kabul (pas encore traduit), qui fait le récit de son travail de diplomate dans cette période agitée et livre, sans détour, son analyse sur l'engagement international dans la région. (Il est toujours plus facile de dire qu'il aurait fallu faire lorsque l'on n'est plus en fonction)

Que gardera l'histoire de cette intervention américaine soutenue par l'OTAN en Afghanistan ?

L'histoire retiendra une affaire de vengeance et des erreurs de jugement. La guerre contre Al-Qaida s'est transformée en volonté de reconstruire un Etat et de stabiliser l'une des régions les plus complexes de la planète. Cette guerre va accentuer le déclin relatif des Etats-Unis, notamment aux yeux des populations musulmanes. L'effet sera similaire à celui produit sur l'image de la France et de la Grande-Bretagne après leur intervention militaire avortée à Suez, en 1956.

L'intervention en Afghanistan illustre-t-elle la faiblesse du pouvoir politique face aux militaires dans nos démocraties ?

Pour nos démocraties, c'est surtout la victoire de la tactique sur la stratégie, la prise en compte de considérations politiques nationales, la volonté des armées d'accroître leurs moyens et leur influence, une démarche solidaire vis-à-vis des Etats-Unis après le 11-Septembre. Pour nous, Britanniques, l'intervention dans ce pays a une très lourde signification. Nous y avons perdu trois guerres et l'ancien premier ministre Harold Macmillan avait dit : " N'envahissez jamais l'Afghanistan ! "

Les décisions prises par nos nations dépendent de la capacité du dirigeant politique à ne pas se laisser impressionner par les militaires. Pour ma part, au début, j'étais favorable à cette intervention en Afghanistan, mais j'ai évolué et changé d'avis. La tâche que nous nous sommes assignée était impossible à accomplir.

L'arrivée, en 2010, du général américain David Petraeus à la tête de la coalition en Afghanistan est-elle une chance pour la paix ?

Le problème afghan ne relève pas, en premier lieu, de questions d'organisation interne à la coalition militaire de l'OTAN ou de leadership. Ce qui se passe en Afghanistan n'est pas qu'une guerre et, s'il ne s'agissait que d'efficacité militaire, cette crise serait terminée depuis longtemps. Il s'agit, avant tout, de trouver une solution politique.

Selon moi, le général Petraeus incarne l'erreur stratégique commise dans ce pays depuis des années. Qu'y a-t-il de nouveau depuis qu'il est aux manettes ? Une augmentation du niveau de violence et un formidable accroissement du nombre d'opérations des forces spéciales pour tuer des talibans. Il affaiblit les chances de sortie politique en tuant des commandants talibans avec qui on devrait parler. On ne fait que retarder la résolution du problème.

La stratégie américaine est-elle aussi erronée au Pakistan, à vos yeux, qu'en Afghanistan ?

Au Pakistan, les responsables politiques et militaires américains me paraissent avoir mieux cerné les enjeux et adapté leur stratégie en conséquence. Washington persiste à vouloir travailler avec les autorités pakistanaises en dépit des nombreuses difficultés que peut éprouver Washington dans sa relation avec Islamabad. Il est plus compliqué de saisir un pays comme le Pakistan, mais une chose paraît évidente : le vrai ennemi dans la région, c'est Al-Qaida sur le territoire pakistanais et non les talibans afghans. *C'est pour cette raison qu'il me semble contre-productif que les Etats-Unis dépensent 130 milliards de dollars par an (88,8 milliards d'euros) en Afghanistan et seulement 5 milliards par an au Pakistan.*

Que faudrait-il pour trouver une issue à la guerre afghane ? A court terme, il faudrait tout d'abord que la secrétaire d'Etat américaine, Hillary Clinton, s'investisse pleinement dans un règlement politique et donne des instructions très claires à cet

effet. Les Etats-Unis doivent être l'élément fédérateur d'un quatuor comprenant les Afghans, les Pakistanais et les talibans.

Il faudrait faire baisser la pression militaire à l'approche du ramadan, qui débute fin juillet. Ce serait un signe important envoyé aux Afghans et aux insurgés. Je ne plaide pas pour un retrait militaire immédiat. Je pense qu'un départ brutal entraînerait le chaos, et le vide serait comblé par des personnes et des intérêts liés au narcotrafic. C'est pour cette raison qu'il faut que l'OTAN reste dans cette zone sous forme de mission de formation et d'encadrement et qu'un soutien financier massif sous forme d'aide au développement perdure pendant les cinquante prochaines années.

Propos recueillis par Jacques Follorou

Question parlementaire choisie. Afghanistan. Missions. Bilan

Nos parlementaires travaillent et le ministère de la défense est tenu, comme toute l'administration, de répondre aux représentants du Peuple. A ce titre, les réponses données sont toujours une source importante et fiable d'information.

**Question écrite n° 98264- publiée au JO
le 25/01/2011**

Mme Françoise Hostalier appelle l'attention de M. le ministre d'État, ministre de la défense et des anciens combattants, sur la situation en Afghanistan, alors que les forces militaires françaises sont engagées dans ce pays depuis bientôt dix ans. Elle souhaiterait qu'un bilan exhaustif, recensant à la fois les informations communiquées par le ministère des affaires étrangères et le ministère de la défense, soit présenté au Parlement, comme c'est le cas pour d'autres pays engagés sur ce théâtre d'opérations. Ce bilan reprendrait les différentes actions entreprises par la France depuis dix ans, les progrès reconnus et les améliorations à apporter. Elle lui demande si un tel bilan pourrait être à la disposition des parlementaires.

**Réponse du ministère de la Défense et
des anciens combattants parue au JO le
05/07/2011**

Forte d'une relation ancienne et étroite avec l'Afghanistan, la France s'est engagée militairement dès la fin de l'année 2001, dans le double objectif de lutter contre le terrorisme et de soutenir la construction d'institutions afghanes légitimes et solides. Le bilan de l'engagement de la France en Afghanistan depuis dix ans peut être présenté autour des trois axes suivants :

1. La participation française aux opérations de la force internationale. Notre participation aux opérations en Afghanistan s'est développée en trois phases successives : de 2001 à 2002, la France a participé à l'opération de coalition Enduring Freedom avec une unité de l'armée de terre, déployée à Kaboul, une composante aérienne et des forces spéciales engagées dans le sud du pays ; de 2002 à 2006, la participation française s'est concentrée sur la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) dont elle est un des contributeurs significatifs (3e ou 4e participant selon les périodes) ; cette position lui vaut d'avoir assuré le commandement de la FIAS d'août 2004-février 2005, période durant laquelle la force internationale a commencé à étendre son champ d'action de la région de Kaboul à l'ensemble du territoire afghan ; de 2006 à aujourd'hui, l'engagement militaire français a évolué pour s'inscrire dans le cadre de la stratégie progressivement définie par la communauté internationale, à l'initiative de la France notamment.

La campagne d'Afghanistan a, dans un premier temps, souffert d'un manque d'unité d'action stratégique en raison de la coexistence de deux forces aux buts divergents : l'opération Enduring Freedom, dirigée par les États-Unis, et la FIAS conduite par l'OTAN. Cette situation rendait alors complexe la mise en œuvre d'une stratégie de contre-insurrection cohérente et efficace en Afghanistan. Le sommet de l'OTAN, qui s'est tenu à Bucarest en avril 2008, a mis un terme à cette situation. Sous l'impulsion décisive de la France, une stratégie globale et coordonnée avec les Nations unies a été adoptée autour de quatre piliers : afghanisation ; approche globale ; engagement de long terme ; coopération régionale.

En 2008, à la suite du transfert réussi de la responsabilité sécuritaire territoriale aux forces afghanes, le dispositif terrestre allié a basculé progressivement vers l'est de l'Afghanistan et, depuis 2009, une brigade française assure le contrôle de la province de Kapisa et du district de Surobi, zones clés de contrôle des approches orientales de la ville de Kaboul. Depuis, un mouvement d'unification stratégique s'est opéré sur le théâtre des opérations. Il s'est traduit par le passage sous commandement de l'OTAN de l'essentiel des forces américaines, dont les effectifs ont été renforcés par les États-Unis à hauteur de 30 000 hommes entre 2009 et 2010.

Cette unification s'est trouvée renforcée par la déclaration de Lisbonne de novembre 2010 qui a posé les bases de la transition vers le plein exercice

des responsabilités de sécurité par les autorités afghanes d'ici à la fin 2014. Le sommet de Lisbonne a également donné lieu à la signature d'une déclaration sur un partenariat de long terme entre l'OTAN et l'Afghanistan, actuellement en cours de définition.

La stratégie opérationnelle de contre-insurrection, initiée fin 2009, produit aujourd'hui des résultats positifs. Depuis l'automne 2010, une amélioration de la situation est constatée dans le sud du pays, zone d'intérêt stratégique la plus difficile. Le rythme opérationnel, particulièrement soutenu de l'automne, a été maintenu durant l'hiver 2010-2011 pour exploiter l'essoufflement de l'insurrection au Sud qui a perdu une part significative de sa capacité de coordination et a basculé sur des modes d'actions terroristes défavorablement perçus par la population. Au niveau stratégique, la France a été un moteur essentiel de l'évolution de l'approche de la question afghane par l'OTAN et contribue à un haut niveau, au sein du commandement de la FIAS, à la planification et à la conduite des opérations.

Ses forces terrestres participent directement à la sécurité qui prévaut dans la capitale afghane, et ses forces aériennes mènent quotidiennement des opérations dans le sud du pays, où les positions de la rébellion ont enregistré un recul ces derniers mois. La crédibilité des armées françaises en ressort renforcée et contribue directement à l'émergence d'une prépondérance militaire française dans l'Europe de la défense en construction. L'originalité de l'approche française des opérations militaires en Afghanistan réside dans son investissement, dès la chute du régime taliban, dans la formation d'une armée nationale afghane (dispositif Epidote). À elle seule, la France a ainsi formé, depuis 2001, 11 000 officiers de l'armée nationale afghane et créé l'ossature de ses forces spéciales en instruisant près de 6 000 commandos.

Quinze bataillons - soit l'effectif d'une division - ont été formés puis encadrés par des professionnels français. Au-delà de l'impact décisif sur les opérations et l'émergence d'une armée nationale afghane, ce bilan confirme la place de la France en tant que partenaire militaire de premier plan au sein de l'Alliance, et comme pays ami de la nation afghane.

2. La construction d'un État afghan viable et solide. La France prend toute sa part à l'effort international, pour que soit atteint le plus rapidement possible l'objectif d'une stabilisation durable de l'Afghanistan et d'une maîtrise complète par les Afghans de leur destin national. Au plan

diplomatique, la France a participé activement à la coordination internationale sur l'Afghanistan. La thématique de l'appropriation des responsabilités par les Afghans, lancée à l'initiative de la France lors de la conférence de Paris en 2008, a été consacrée lors des conférences de Londres (janvier 2010) et de Kaboul (juillet 2010), qui ont renouvelé les relations de la communauté internationale avec les autorités afghanes.

Dès 2008, la France a défendu le renforcement de la coopération régionale en organisant la conférence de La Celle-Saint-Cloud. Sur le plan de l'aide civile, la France est engagée dans de multiples projets concernant les domaines de la santé (notamment l'Institut médical français pour l'enfant et son extension), de l'agriculture et du développement rural (en particulier la relance de la filière cotonnière et un dispositif d'assistance technique renforcé auprès du ministère afghan de l'agriculture), de l'éducation et de l'enseignement du Français (réhabilitation des lycées franco-afghans et du centre culturel français, transformé en institut français), ainsi que de la gouvernance et de la sécurité intérieure (appui au Parlement afghan, formation des juges et des policiers, soutien à la commission afghane des droits de l'homme).

Le montant de notre aide civile globale à l'Afghanistan est passé d'une dizaine de millions d'euros en 2007 à 40 millions en 2009 et en 2010. À l'été 2010, la France a déployé un « pôle stabilité » chargé du pilotage des projets de gouvernance et de développement dans sa zone de responsabilité, en Kapisa et Surobi, où se concentre une large partie de nos crédits d'aide civile. Cette structure, adossée au dispositif militaire français (Task Force La Fayette) et dirigée par un haut représentant civil placé sous l'autorité de l'ambassadeur de France à Kaboul, vise à renforcer la cohérence de notre effort national et à jouer un rôle d'interface avec la branche civilo-militaire de la FIAS, les autorités locales afghanes et les différents acteurs du développement et de la gouvernance. La consolidation des gains obtenus en matière de sécurité dépend de la mise en place d'une meilleure gouvernance afghane. Malgré des progrès, les efforts de déploiement d'une administration locale compétente doivent se poursuivre. La montée en puissance des ANSF (Afghan national Security Force) se confirme et un nouveau programme de réintégration des combattants commence à être appliqué dans les différentes provinces (Afghan Peace and Reintégration Program). Un haut-conseil pour la paix a été institué dans le but de superviser la mise en oeuvre de ce programme et d'explorer

les possibilités de négociations avec l'opposition armée en vue d'un processus de réconciliation inter.

3. Le renforcement de l'efficacité et de la visibilité de l'action de l'Union européenne (UE). La France s'est attachée à renforcer l'efficacité et la visibilité de l'action de l'UE en Afghanistan. Elle a, au plan local, pris des initiatives dans ce but lors de la présidence française du Conseil de l'Union européenne en 2008. De même, elle a renforcé sa participation dans la mission de police EUPOL Afghanistan et lancé une initiative en faveur du déploiement, complémentaire, de formateurs et tuteurs de gendarmerie européens (dans le cadre de la force de gendarmerie européenne).

Ces efforts ont été poursuivis par la présidence suédoise et ont débouché en 2009 sur l'adoption par les 27 États membres d'un plan d'action européen pour l'Afghanistan. Ce plan d'action identifie six grandes priorités pour l'UE en Afghanistan : soutien au renforcement des capacités afghanes et de l'appropriation des responsabilités ; soutien au renforcement de l'état de droit ; soutien au développement économique et social ; renforcement de la coordination européenne ; aide humanitaire et soutien au renforcement de la coopération régionale.

Un travail de suivi régulier des modalités de mise en œuvre de ces grandes priorités est mené par la Commission et les États membres. La désignation en 2010 d'un représentant unique de PUE à

Kaboul, demandé de longue date par la France, a aussi permis d'accroître l'efficacité et la visibilité de l'action de l'Union en Afghanistan. Au final, l'ensemble de ces actions, par leur efficacité, leur cohérence dans le temps et leur crédibilité, a contribué à renforcer la capacité d'influence de la France et de ses partenaires dans la gestion globale de la crise afghane. Enfin, il est précisé que le ministère des affaires étrangères et européennes et le ministère de la défense et des anciens combattants réalisent conjointement, depuis 2009, un document de synthèse expliquant l'engagement de la France en Afghanistan et les progrès accomplis depuis 2001. Imprimé en six langues, il a été diffusé auprès des ministres, des hauts fonctionnaires, des leaders d'opinion, des élus, des industriels de défense, des médias et des réseaux diplomatiques. Ce document, réactualisé chaque année, est également disponible sur le site Internet du ministère de la défense et des anciens combattants.

Pour s'informer :

www.defense-et-republique.org

Pour réagir : www.defense.canalblog.com

Pour écrire : Roger Annette,
redaction@defense-et-republique.org

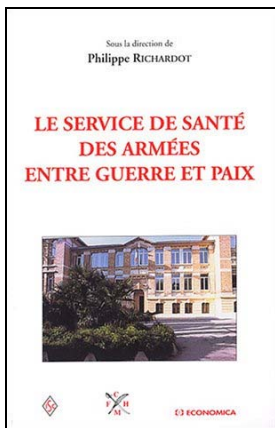
Pour nous contacter :

contact@defense-et-republique.org



Présentation Librairie
dialogue.fr
90 pages
Editions HEBE

Droit d'ingérence, devoir d'ingérence, devoir d'assistance humanitaire, droit à l'assistance humanitaire, ingérence médiatique, ingérence écologique, ingérence judiciaire... Depuis bientôt 30 ans ces mots sont présents quotidiennement dans les médias et font l'objet de débats politiques, juridiques et philosophiques sans fin et confus. Sont-ils vraiment nouveaux ? L'époque moderne se caractérise-t-elle par l'idée que l'humanité est fondée sur des valeurs partagées par tous, dont la violation entraînerait une réaction de la communauté internationale s'arrogant, au nom d'une morale supérieure, le droit de sanctionner l'État coupable ? A contrario, la « défense » de ces valeurs n'est-elle qu'un prétexte à une politique de force où certains États s'attribuent le privilège d'intervenir dans les affaires d'un autre pays pour imposer leur vision des choses ? Pourquoi intervient-on au Timor et pas en Tchétchénie ? L'ingérence est-elle une révolution dans la façon de concevoir le droit international et les relations entre les États, ou une nouvelle démonstration que la loi du plus fort est toujours la meilleure ?



Présentation AazBook
232 pages
Editions Economica

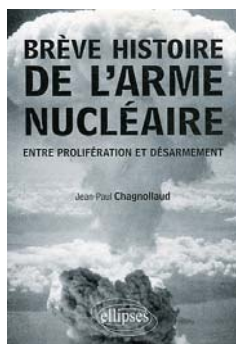
L'action du Service de Santé des Armées et l'étude des pertes par carence sanitaire apportent des enseignements décisifs en histoire militaire. Il s'agit néanmoins d'un domaine occulté par l'histoire militaire, car la stratégie, la tactique, les hauts faits, le matériel intéressent plus. Se plonger dans l'histoire du service de santé, c'est plonger dans les à-côtés de la gloire, autrement dit dans les misères de la guerre : dure réalité que l'on ne veut pas voir. Il faut pourtant une abnégation héroïque aux médecins et infirmiers pour servir dans des conditions extrêmes et faire face à des afflux massifs. D'autre part, l'érosion sanitaire des troupes a longtemps fait plus de pertes que les combats eux-mêmes. Le maintien d'une force combattante en opération est lié au soutien sanitaire. Praticiens et historiens, qualités réunies chez la plupart des intervenants, ont retracé, des origines à nos jours, l'action de la médecine aux armées lors d'un colloque qui s'est tenu dans un lieu chargé d'Histoire, l'Institut de Médecine Tropicale du Service de Santé (IMTSSA) des Armées du Pharo, à Marseille.



Présentation Decrite
185 pages
Editions : Michel Lafon

L'histoire de Jamila Barakzaï est marquée par les convulsions de l'Afghanistan. Née dans une grande tribu pachtoune de la région de Kandahar, elle réussit, contre l'avis de sa famille, le concours d'entrée à l'Académie de police et devient modeste "responsable de quartier pour l'encadrement des Jeunesses communistes au sein de la police et de l'armée". La prise du pouvoir des moudjahidin la contraint à renoncer à son travail et à rester cloîtrée dans sa maison jusqu'à ce qu'elle devienne, à la faveur d'une relative accalmie des tensions politiques, gardienne de prison.

La guerre civile l'oblige à interrompre à nouveau son activité professionnelle puis à se réfugier au Pakistan pour échapper aux Talibans qui la persécutent ainsi que sa famille. Elle se marie puis retrouve peu à peu ses fonctions de policière avant d'être à nouveau menacée de mort et forcée de se cacher une fois de plus. L'intervention de l'OTAN qui stabilise un peu le pays lui permet de travailler comme formatrice de jeunes policiers mais nous refermons le livre avec l'envie d'avoir de ses nouvelles tant les épreuves traversées - mort de son père sous les bombes, assassinat de sa meilleure amie, torture d'un jeune frère - sont incessantes et terribles. Ce livre invite donc à revisiter, dans un style alerte et limpide, l'histoire complexe de l'Afghanistan du point de vue d'une Afghane ordinaire.



Présentation Decrite
127 pages
Editions : [Ellipses](http://www.ellipses.fr)

Brève histoire de l'arme nucléaire

Pendant les moments les plus tendus de la guerre froide, comme en octobre 1962 avec la crise de Cuba, le monde a vécu dans la crainte d'une confrontation armée nucléaire entre les Etats-Unis et l'Union Soviétique.

Si cette époque paraît désormais bien loin, les risques d'un conflit nucléaire sont sans doute encore plus grands aujourd'hui parce qu'aucun progrès sérieux n'a été accompli en matière de désarmement dans les dix dernières années et que désormais neuf et bientôt peut-être dix États disposent de l'arme nucléaire. En avril 2009, le président Barack Obama a prononcé un grand discours à Prague pour redire les risques considérables que cette situation faisait courir à l'humanité et appeler à " un monde sans armes nucléaires " ouvrant ainsi de nouvelles perspectives en matière de désarmement.

L'objet de ce livre est de présenter les principales étapes de ce processus depuis les années 1960 et les arguments qui en justifient la nécessité.